

La semaine dernière, j'alertais le Premier Ministre au sujet des dérives de la Société Générale. En effet, j'ai tenu à mettre en évidence les pratiques scandaleuses de cette entreprise bancaire qui, très peu gênée par les contradictions, profite de l'argent public tout en détruisant des emplois et favorisant l'évasion fiscale. En effet, malgré les 38 millions d'euros de subventions reçues au titre du crédit compétitivité emploi (CICE), elle annonçait des suppressions de postes massives. Avec cette stratégie, qui prévoit d'ici 2020 la fermeture de 400 agences et de 6 centres administratifs, la fermeture du centre de Nancy et la suppression de ses 114 emplois aura des conséquences sociales désastreuses pour les salariés et leurs familles, ainsi que pour l'attractivité économique du territoire. Étonnamment, cette politique drastique de réduction des coûts, en ce qui concerne le personnel, n'a pas empêché la banque de distribuer cette année 1612 millions d'euros à ses actionnaires.

Le manque de déontologie de cette entreprise a déjà été mis en évidence au cours des dernières années, à de nombreuses reprises au gré de différents scandales suscités par l'affaire Kerviel. Dans cette affaire, cette vertueuse entreprise nie systématiquement toute responsabilité dans ses erreurs, préférant imputer tous ses déboires à la faute d'un seul homme. Aujourd'hui, la mauvaise foi qui règne au sein de l'exécutif de cette banque prend un sens nouveau, au regard des révélations faites dans le cadre de l'affaire dite « Panama Papers ». Basée sur la fuite de documents confidentiels issus de la firme panaméenne Mossack Fonseca, celle-ci met à jour un vaste système de fraude fiscale qui a permis, via cette firme, la création de sociétés offshores dédiées à l'évasion fiscale ou au blanchiment d'argent.

Au cœur du vaste système frauduleux impliquant la firme Mossack Fonseca, il semblerait que la Société Générale ait créé, pour le compte de ses clients fortunés, 979 sociétés offshores. Cette performance place ainsi la banque française dans les principaux clients de la firme panaméenne. Cette nouvelle affaire vient, une fois de plus, mettre en lumière les pratiques occultes de cette entreprise.

Ainsi, outre le fait de profiter de subventions publiques en détruisant des emplois sans que cela ne pose le moindre problème de conscience, la banque française se livre à des pratiques frauduleuses, entre optimisation et évasion fiscale. Les révélations de l'affaire « Panama Papers » viennent ainsi appuyer et renforcer les conclusions de trois ONG (CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France et Secours Catholique-Caritas France, en partenariat avec la Plateforme Paradis fiscaux et judiciaires), qui ont déjà mis en lumière les activités lucratives de la banque au sein des paradis fiscaux, et dont je me suis fait l'écho auprès du premier ministre.

Exemptes de remords, des entreprises comme la Société générale font preuve d'une curieuse forme de moralité, qui varie et s'adapte en fonction des clients et des profits. Ainsi, ne voient-elles pas la contradiction qu'il y a à profiter de subventions publiques, tout en favorisant l'évasion et l'escamotage fiscal vers l'étranger des comptes de leurs clients les plus fortunés. Cette affaire démontre bien une fois de plus l'opacité du système bancaire et le cynisme de certaines entreprises qui, dans un total mépris des règles du jeu, ne sont pas vraiment gênées lorsqu'il s'agit de confisquer les richesses et détruire les emplois.

Hervé Féron